

Frais déductibles du prix de cession pour la plus-value

Par **bdbercy12**, le **22/02/2019** à **18:45**

Bonjour,

Pour la vente de mon bien (en direct), mon notaire m'a proposé de décompter mes frais de diagnostic immobilier mais rejette les factures de annonces sur les site de vente immobilier (PAP et Leboncoin). Sur quelles bases se fonde-t-il pour discriminer ces frais qui sont pourtant de même nature et de même objet (frais spécifiques pour la vente) ?

Il s'agirait ici seulement de préciser la ligne 12 du formulaire 2048-IMM-SD, qui n'est pas documenté dans la notice.

En vous remerciant de votre éclairage,

Cordialement